PROGRAMME

COLLOQUE **Eviter Réduire Compenser**
les impacts des aménagements sur la biodiversité

30 MARS 2017 **Séminaire Régional « Interactions recherche-aménageurs »**

9h00 – Accueil café

Amphithéâtre L Mallassis
9h30 - Ouverture du Colloque : Philippe Augé (Président de l'Université de Montpellier), Stéphanie Thiébault (Directrice de l'Institut écologie et environnement – INEE du C.N.R.S), Agnès Langevine (Vice-Présidente en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets, Région Occitanie), Anne Viu (Directrice Régionale Adjointe, DREAL Occitanie).

10h15 - Introduction générale : contexte et enjeux
Sylvain Pioch (CEFE-UPVM), Didier Soustelle (DREAL Occitanie), Stéphane Leroy-Therville (Région Occitanie)

MATIN : Quelles réponses de la recherche aux problématiques des aménageurs ?
Trois cas concrets de collaboration chercheurs-aménageurs

10h45 - Biodiversité et planification : Analyse de la prise en compte de la biodiversité à l'échelle de projets d'urbanisation et proposition de mesures pour la séquence ERC à l'échelle d'un territoire. Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole (3M). Emilie Salles (3M), Charlotte Bigard (CEFE).

11h20 - Ecologie et réglementation : la contribution de projets de recherche à la conception et mise en œuvre de mesures compensatoires. Le cas du contournement Nîmes Montpellier. Brice Quenouille (Bouygues), Pierrick Devoucoux (CEFE).

12h05 - Approche économique : Prise en compte des services écosystémiques dans l'analyse des variantes et dans l'évaluation économique des projets d'infrastructures de transport. Dorothée Labaraque (Egis environnement), Léa Tardieu (LEF).

12h30 – Buffet

APRES-MIDI : Quels besoins et quelles problématiques pour de futurs travaux de recherches ?
14h00 – 16h30.

Atelier 1 : Gouvernance, planification et intégration territoriale : les verrous à lever pour une meilleure mise en œuvre de la séquence ERC et des mesures compensatoire ». *Salle Badiane.*
Comment le dispositif ERC a-t-il été utilisé en Occitanie et quelles ont été les conséquences pour les territoires ? Comment intégrer les futurs besoins compensatoires dans la planification territoriale ? Quelles perspectives pour la séquence ERC sont offertes par les évolutions réglementaires (loi biodiversité, AFB, ARB...) ?

Animateurs : Jacques Lepart (CEN LR), Claude Napoléone (Ecodéveloppement, Avignon), Coralie Calvet (Lameta/CEFE). *Intervenants* : Isabelle Botrel (SAFER), Nicolas Gouix (CEN MP), Olivier Gourbinot (FNE), Fabien Lépine (CEN LR), Claire Pellegrin (doctorante INRA Avignon), Anne-Charlotte Vaissière (Lameta), Mathias Gaillard (Oxao), Pierre Bieuzen (Métropole de Nîmes), Mathieu Delabie (Conservatoire du Littoral).

Atelier 2 : Problématiques soulevées par les méthodes d'évaluation de la compensation écologique. *Amphithéâtre L. Mallassis*.
• Question des impacts cumulés : quelle prise en compte dans les études et les méthodes, et comment s'en saisir pour établir des seuils d'impact rédhibitoires ?
• Prise en compte des continuités écologiques dans les volets Eviter, Réduire et Compenser.
• Nouvelles exigences réglementaires de la Loi Biodiversité et paysage, méthodes d'évaluation quantifiant la compensation par équivalence, variantes d'aménagement "de moindre impact« (volets éviter et réduire).

Animateurs : Sylvain Pioch (CEFE, UPVM), John Thompson (CEFE), Agnès Méchin (CEFE, UPVM, ECO-MED), Céline Jacob (CEFE). *Intervenants* : Baptiste Regnery (Observatoire Régional de l'Environnement Poitou Charente), Fabien Quétier (Biotope), Alexandre Cluchier (Ecomed), Karine Jacquet (Barbanson), Sylvain Moulherat (Terroiko), Sébastien Thorin (Créocéan), Emilie Perrier (DREAL Occitanie).

16h45-17h15 Restitution des questions et problématiques scientifiques soulevées, et débat.

Colloque organisé par le LabEx CeMEB, en partenariat avec la Région et la DREAL Occitanie.

Un événement inscrit dans la dynamique de la Communauté Régionale Eviter Réduire Compenser Occitanie